

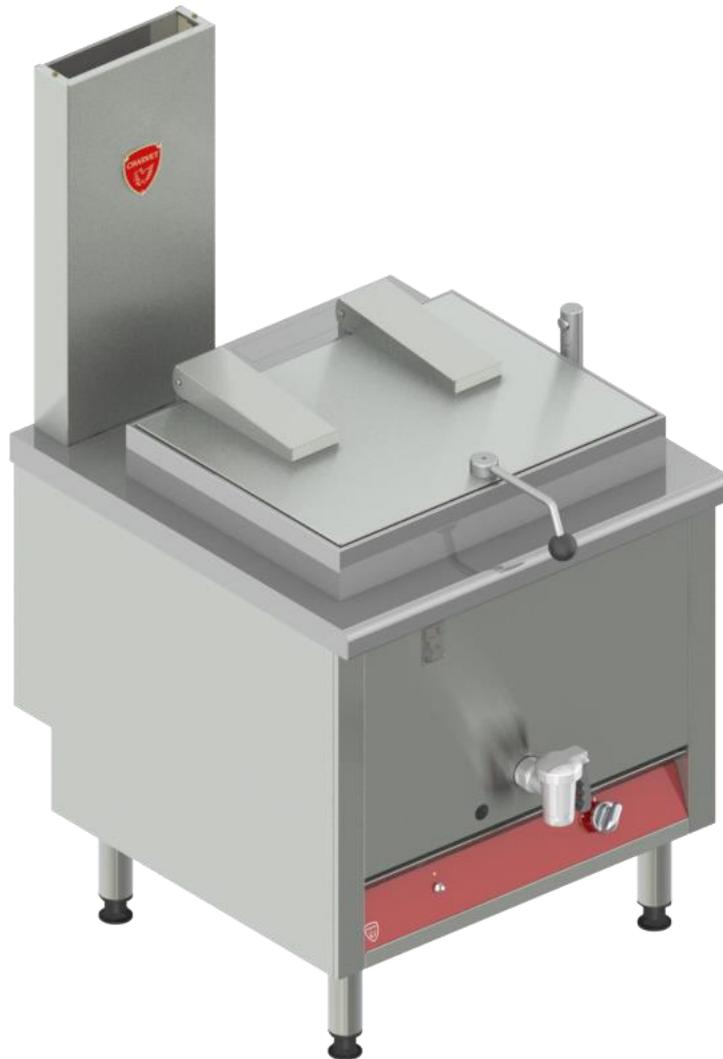


PRO800-900

LES AUTHENTIQUES DE LA CUISSON

MARMITE CHAUFFE DIRECTE

NOTICE D'INSTALLATION



NOTICE D'INSTALLATION
FR_PRO800-900_G1MF150-200CD-REV. ---
Rédigé par LLA le 28/09/23
Révisé par --- le

APPLICABLE A :

V01639	V01500	V01637	V02517	

SOMMAIRE

INTRODUCTION	1
1. AVANT-PROPOS	1
2. CONTACTS UTILES	1
3. GARANTIE	1
4. RESTRICTIONS D'USAGE	1
5. RECYCLAGE DE L'APPAREIL EN FIN DE VIE	1
INSTALLATION	2
1. GENERALITES	2
2. MANUTENTIONS	2
3. INSTALLATION	2
4. MONTAGE ET PRECAUTIONS SPECIFIQUES	2
5. MONTAGE DE LA MITRE (APPAREILS GAZ SEULEMENT)	2
6. PLAQUETTE SIGNALETIQUE	3
RACCORDEMENT ÉLECTRIQUE	4
1. AVANT RACCORDEMENT ELECTRIQUE	4
2. RACCORDEMENT ELECTRIQUE	4
3. APRES RACCORDEMENT	4
RACCORDEMENT GAZ	5
1. AVANT RACCORDEMENT	5
2. RACCORDEMENT GAZ	5
3. CONTROLES APRES RACCORDEMENT	5
RACCORDEMENT EAU	5
PREMIÈRE MISE EN SERVICE	6
1. GENERALITES	6
2. PANNEAU DE COMMANDE	6
2.1. Utilisation normale	6
2.2. Utilisation régulation séquentielle	7
3. MISE HORS SERVICE	7
RÉGLAGES – MAINTENANCE	8
1. VERIFICATIONS PERIODIQUES	8
2. CHANGEMENT INJECTEUR MARMITE	8
3. CONTROLE DE LA PRESSION	10
4. REGLAGE DE LA COMBUSTION (INJECTEURS, APPORT EN AIR)	10
4.1. Tableaux de réglage 150-200 CD	10
4.2. Réglage des débits réduits – Feux vifs tous modèles	10
SCHÉMAS ÉLECTRIQUES & GAZ	11
1. SCHEMA GAZ	13
PIÈCES DE PREMIÈRE NÉCESSITÉ	14



HISTORIQUE DES RÉVISIONS

Indice de révision	Auteur de la révision	Date de la révision	Nature de la révision



INTRODUCTION

1. AVANT-PROPOS

Nous vous remercions d'avoir choisi les équipements Charvet pour votre installation. Nos équipements sont conçus et fabriqués en France par nos équipes, engagées à la poursuite de cinq objectifs : La robustesse, la performance, l'hygiène, l'ergonomie, et la sécurité. Si toutefois, et malgré notre engagement et nos efforts, vous rencontriez un problème avec l'un de nos produits, notre service après-vente est à votre écoute.

2. CONTACTS UTILES

Pour toute information, ou demande d'ordre commerciale :

✉ info@charvet.fr

☎ +33 (0) 4 76 06 64 22

Pour toute demande d'assistance technique, notre SAV :

✉ sav@charvet-sa.fr

☎ +33 (0) 4 76 06 64 22

3. GARANTIE



INFORMATION

La garantie est portée sur le contrat de vente. Pour toute installation, ou intervention sous garantie, s'adresser à un revendeur agréé. Par ailleurs, nous vous rappelons que la garantie CHARVET ne couvre pas les détériorations imputables à une mauvaise installation, utilisation ou à un entretien inadéquat. Merci de bien vouloir lire cette notice dans son intégralité.

4. RESTRICTIONS D'USAGE



INFORMATION

Cet appareil ne doit être utilisé que par des personnes qualifiées. Il convient que l'installateur dispense une formation à l'utilisation de l'appareil à l'issue de l'installation. Cette formation doit donner lieu à la remise de la notice d'utilisation de l'appareil à l'utilisateur final.

La société CHARVET rappelle par ailleurs que ses appareils ne sont pas conçus pour être utilisés par des personnes aux capacités physiques, sensorielles, ou intellectuelles réduites, à moins que ces dernières soient sous la surveillance d'une personne engageant sa responsabilité et pouvant garantir leur sécurité.

5. RECYCLAGE DE L'APPAREIL EN FIN DE VIE



INFORMATION

Exclusivement pour la France :

Conformément au décret n°2014-928 du 19 Août 2014, relatif à l'élimination des déchets et équipements électriques et électroniques, la société Paul CHARVET assure l'organisation et le financement de la collecte et du traitement des EEEs professionnels mis sur le marché à partir du 13.08.2005. À ce titre, la société CHARVET adhère à ECOLOGIC, éco-organisme agréé par l'état.

Modalités de prise en charge :

En fin de vie, le matériel devra être palettisé et mis à disposition du transporteur sur un lieu accessible. Sauf circonstances exceptionnelles, le matériel ne devra pas avoir été démantelé, même partiellement. Dans le cas contraire, la société CHARVET se réserve le droit de refacturer les coûts de traitement et de prise en charge. Par ailleurs, toutes les demandes inférieures à 500 Kgs devront faire l'objet, soit d'un apport volontaire à un point de collecte, soit d'un enlèvement chez l'utilisateur final qui sera à sa charge en dessous de 500 Kgs.

Pour toute demande d'enlèvement :

www.e-dechet.com



+33 (0) 1 30 57 79 14



INSTALLATION

1. GENERALITES

Il est impératif que l'installation soit réalisée par un installateur qualifié. Ce dernier procédera à l'installation du matériel dans les règles de l'art, en se conformant aux instructions de cette notice et aux réglementations locales.

Lors de l'installation, une attention toute particulière doit être accordée aux réglementations en matière de prévention incendie de l'établissement concerné.

2. MANUTENTIONS

Pour toute manutention, laisser l'appareil sur son socle en bois jusqu'à implantation définitive. Déballer et vérifier le bon état de l'appareil.



AVERTISSEMENT

En cas d'avarie :

En cas d'avarie, il convient de porter des réserves par écrit sur le bordereau de livraison et de les confirmer au plus tard sous 48 heures par lettre recommandée avec accusé de réception auprès du transporteur.

3. INSTALLATION

L'appareil doit impérativement être placé sous une hotte d'extraction fonctionnelle. S'il doit être placé près d'un mur, d'une cloison, d'un meuble ou de bordures décoratives, ces éléments doivent être faits d'un matériau non combustible.

Si ce n'est pas le cas, ils doivent être recouverts d'un matériau approprié, bon isolant thermique et non combustible. En cas de doute sur la nature des matériaux à proximité de l'appareil, disposer ce dernier à 20 centimètres du mur minimum.

4. MONTAGE ET PRECAUTIONS SPECIFIQUES

L'appareil doit obligatoirement être mis de niveau avant utilisation. Afin d'effectuer ce réglage, il est possible de régler chaque pied (ou boulon de réglage pour les appareils à monter sur socle maçonné) individuellement.

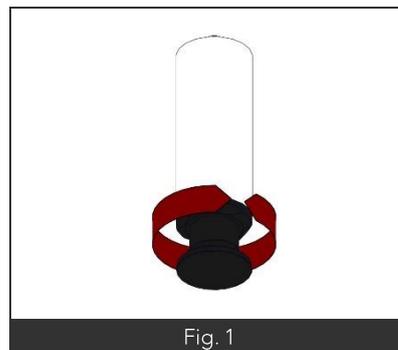


Fig. 1

5. MONTAGE DE LA MITRE (APPAREILS GAZ SEULEMENT)

Fixer la mitre d'évacuation des produits de combustion sur le dessus de l'appareil, s'assurer que rien n'obture le conduit (intérieur / extérieur).

Deux vis (Figure C rep 4) de fixation sont accessibles par le dessus de la mitre, à droite et à gauche.

Dévisser les vis, afin de faire descendre les pattes de fixation (Figure C rep 3) situées sous la mitre du côté droit et gauche.

Placer la mitre au-dessus de son logement (Figure C rep 2), glisser les pattes de fixation sous le dessus (Figure C rep 5), et repositionner les pattes en agissant sur les vis citées ci-dessus.

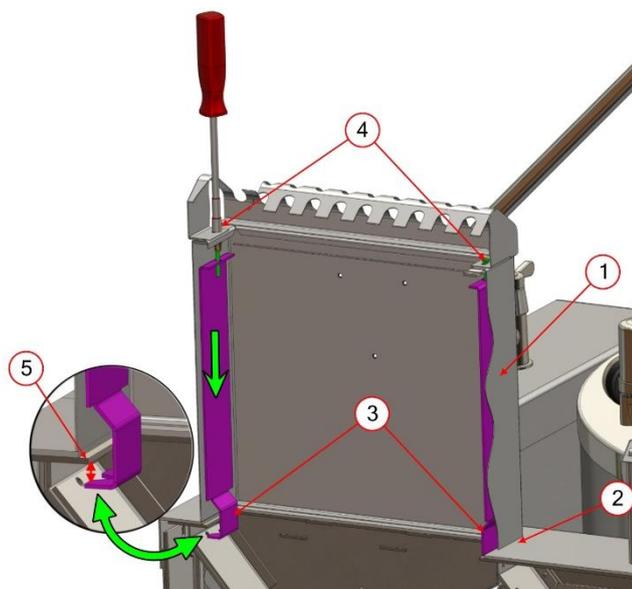


Figure C



AVERTISSEMENT

Il est impératif de monter la ou les mitres d'origines, livrées avec l'appareil.
Par ailleurs, le dispositif d'accroche de la mitre permettant un certain débattement, il convient de vérifier son bon alignement avec le conduit d'évacuation des produits de combustion interne à l'appareil.

6. PLAQUETTE SIGNALÉTIQUE

Chaque appareil dispose d'une plaque signalétique. Son emplacement diffère en fonction de la configuration de l'appareil :

CHARVET S.A.	
38850 CHARAVINES	
Réf	
Code	Type
N°FC	Pays
N°OF	Rep
Cat.	
Gaz	
P (mbar)	
ΣQn (kW)	
ΣVn (m³/h)	
ΣMn (kg/h)	
U	Hz IP
P	kW
CE	1312-..
UKCA	0086-..
MADE IN FRANCE	

Fig. 2

RACCORDEMENT ÉLECTRIQUE



AVERTISSEMENT

Consignes relatives au raccordement électrique de l'appareil :

- Ne pas intervenir sur des câbles alimentés.
- L'appareil doit être obligatoirement relié à la terre.
- Utiliser des câbles normalisés 245 IEC 57 ou 245 IEC 66 (Ou autres câbles présentant des caractéristiques similaires).
- S'assurer que l'installation fixe de l'utilisateur comporte un dispositif à coupure omnipolaire ayant une distance d'ouverture des contacts assurant une coupure complète dans les conditions de catégorie de surtension III, en conformité avec la norme EN 60335 – I.
- En cas de détérioration du câble il est impératif de faire intervenir une personne qualifiée pour procéder à son remplacement.

Dans le cas d'un appareil mobile, relié au réseau par une prise de courant :

- La fiche est dimensionnée au regard de la puissance de l'appareil. Si nécessaire, la remplacer par une prise présentant les mêmes caractéristiques.
- Lors de l'utilisation, il est nécessaire que la prise de courant reste accessible en permanence.

1. AVANT RACCORDEMENT ELECTRIQUE

Avant de procéder au raccordement électrique de l'appareil, il convient de :

- Localiser la position du câble de raccordement électrique, et de la borne de liaison équipotentielle.
- Vérifier que la ligne électrique destinée à alimenter l'appareil soit hors tension le temps de procéder au raccordement de l'appareil.
- S'assurer que la tension électrique du réseau soit compatible avec la tension et la puissance requises par l'appareil.

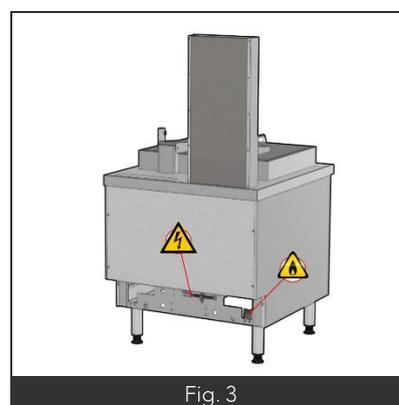


Fig. 3

2. RACCORDEMENT ELECTRIQUE

Raccorder la canalisation électrique fixe de l'installation au circuit électrique de l'appareil par l'intermédiaire du câble de raccordement.

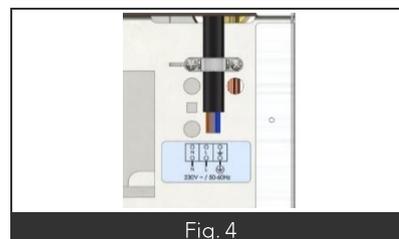


Fig. 4

Équipotentialité :

L'appareil doit être inclus dans un système équipotentiel dont le fonctionnement doit être vérifié, conformément à la réglementation en vigueur dans le pays d'installation. Raccorder la borne d'équipotentialité, dont l'emplacement est repéré par le symbole normalisé CEI60417-502 2002-10 (Représentation ci-contre).

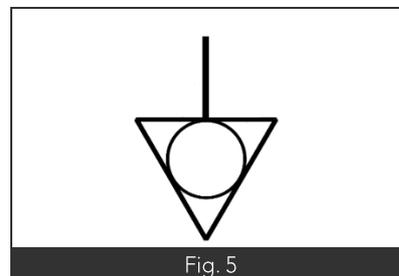


Fig. 5

3. APRES RACCORDEMENT

Après avoir raccordé l'appareil, il convient de s'assurer du bon serrage des câbles, mais également de la bonne mise à la terre du système.

RACCORDEMENT GAZ



AVERTISSEMENT

Consignes relatives au raccordement de l'appareil au gaz :

- L'appareil doit être installé dans les règles de l'art, ou à défaut, en conformité avec les normes de références ou instructions de cette notice.
- Cet appareil de type A ne doit pas être raccordé à un conduit d'évacuation des produits de combustions.
- Le local d'installation de cet appareil doit être suffisamment aéré, et équipé d'un système d'extraction mécanique des gaz brûlés.
- Attention au débit d'air neuf requis (exprimé en m³/h) qui doit être de $2 \times P_n$ (Puissance nominale en kW).
- Interposer une vanne de barrage gaz entre l'appareil et la canalisation fixe de l'utilisateur. Cette vanne doit être accessible en permanence.

1. AVANT RACCORDEMENT

Avant de procéder au raccordement gaz de l'appareil, vérifier :

- La propreté de la canalisation.
- La dimension de la canalisation, afin de minimiser les pertes de charge. Le diamètre du tuyau est fonction de la puissance de l'appareil, de la pression du gaz, et du parcours (Longueur, nombre de coudes).
- Le type de gaz utilisé : Vérifier que l'appareil est réglé pour le type de gaz distribué dans l'installation (Nature/pression). Ces indications sont portées sur l'étiquette à proximité du raccordement gaz.
- Que le débit d'air neuf pour l'apport en air de combustion est suffisant (Voir tableau ci-dessous).

Code appareil	Type appareil	Puissance (kW)	Débit d'air neuf requis (En m ³ /h)
V01639	Pro 800 G1MF 150 CD	25.6	51.2
V01500	Pro 900 G1MF 200 CD	31.4	62.8
V01637 / V02517	Pro 800-900 G1MF 60 CD	11.6	23.2

2. RACCORDEMENT GAZ

Connecter l'appareil au gaz, via le raccord fileté M1/2" situé à l'arrière de l'appareil

Remarque : Un raccordement par flexible est possible sous réserve que ce dernier soit homologué selon les conditions du pays d'installation et adapté à la nature de gaz employé. La longueur de ce flexible est limitée à 1.50m.

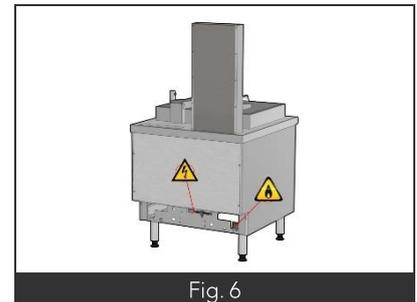


Fig. 6

3. CONTROLES APRES RACCORDEMENT

Après raccordement, contrôler :

- L'étanchéité du circuit jusqu'à la rampe porte-robinets gaz.
- La pression de l'appareil en fonctionnement (Voir section « Réglages – Maintenance » ci-dessous).
- L'aspect de la flamme.
- Le bon fonctionnement de l'appareil.

RACCORDEMENT EAU

Si l'appareil est équipé d'un rejet ou d'un mélangeur, le raccordement doit être effectué au niveau du ou des raccords en attente sur l'appareil. Ces derniers se trouvent à l'endroit indiqué sur le plan de réservation.
Il en va de même pour les évacuations d'eau.

PREMIÈRE MISE EN SERVICE

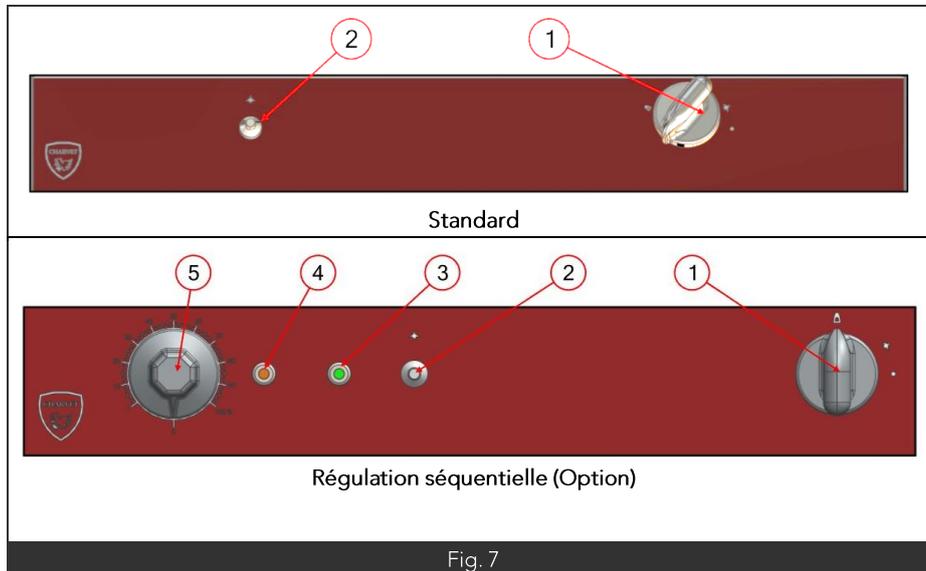
1. GENERALITES

À l'issue de l'installation, il convient de retirer tous les films plastiques de protection, puis de procéder à un essai de chaque fonction de l'appareil, merci de vous reporter au paragraphe « Utilisation normale » de la notice d'utilisation.

Si l'essai est concluant, il convient de procéder à un nettoyage complet de l'appareil, selon les instructions données dans le paragraphe « Nettoyage » de la notice d'utilisation avant livraison du chantier au client final.

La livraison du chantier doit également donner lieu à la remise de la notice d'utilisation de chaque appareil à l'utilisateur ou à la personne en charge.

2. PANNEAU DE COMMANDE



Nomenclature	
Rep.	Désignation
1	Manette gaz
2	Bouton d'allumage
3	Voyant vert
4	Voyant ambre « fonction brûleur »
5	Manette doseur d'énergie

Fig. 7

2.1. Utilisation normale

- Remplir la cuve (Entre les niveaux min. et max., voir fig. ci-contre).
- Pousser et tourner la manette de commande du brûleur.
- Vers la gauche jusqu'au cran de volant du robinet (Index du volant en face de l'étincelle)
- Appuyer à fond sur le volant et en même temps agir sur le bouton poussoir d'allumage.
- En cas de non-fonctionnement de l'allumage électrique, l'allumage manuel reste possible en présentant une flamme par l'orifice de contrôle de flamme.
- Maintenir le volant appuyé durant quelque secondes (5 à 15 s environ) avant de relâcher la pression.
- La veilleuse doit rester allumée. Renouveler l'opération en cas d'échec.
-
- La veilleuse allumée tourner le volant sur la gauche jusqu'à la position (index du volant en face de la grande flamme), le brûleur fonctionne à sa puissance nominale.
- En tournant jusqu'à la position suivante (index du volant en face de la petite flamme) on obtient le ralenti.

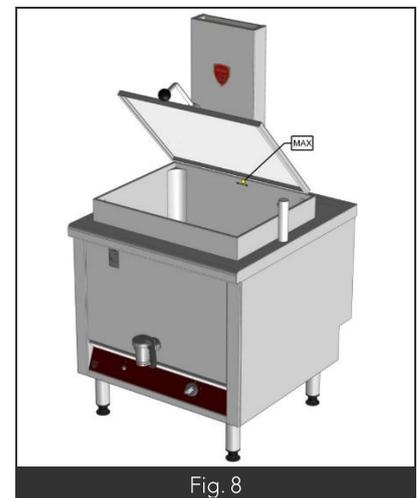


Fig. 8

MISE EN SERVICE (option régulation séquentielle) sauf pour le V02517-V01637

- Remplir la cuve (Entre les niveaux min. et max., voir fig. ci-contre).
- Pousser et tourner la manette de commande du brûleur.
- Vers la gauche jusqu'au cran de volant du robinet (Index du volant en face de l'étincelle)
- Appuyer à fond sur le volant et en même temps agir sur le bouton poussoir d'allumage.
- En cas de non-fonctionnement de l'allumage électrique, l'allumage manuel reste possible en présentant une flamme par l'orifice de contrôle de flamme.
- Maintenir le volant appuyé durant quelques secondes (5 à 15 s environ) avant de relâcher la pression.
- La veilleuse doit rester allumée. Renouveler l'opération en cas d'échec.
- La veilleuse allumée tourner le volant sur la gauche jusqu'à la position (index du volant en face de la grande flamme), le brûleur fonctionne à sa puissance nominale.
- En tournant jusqu'à la position suivante (index du volant en face de la petite flamme) on obtient le ralenti.

- Après l'étape : « maintenir la manette poussée à fond. »
- Appuyer sur le bouton d'allumage (Rep 2)
- Après que la veilleuse soit allumée
- Le brûleur est en fonctionnement le voyant ambre s'allume.
- Tourner la manette du doseur d'énergie sur la position désirée de 1 à 12

3. MISE HORS SERVICE

- Mettre la ou les manettes et organes de commande sur la position « Arrêt » ou « 0 ».
- En fin de journée, couper le réseau électrique

RÉGLAGES – MAINTENANCE



AVERTISSEMENT

Consignes relatives aux opérations de maintenance sur un appareil électrique ou mettant en œuvre l'énergie électrique :

Avant toute intervention :

- Déconnecter l'appareil de son alimentation au disjoncteur.
- Vérifier l'absence de tension à l'aide d'un dispositif de vérification approprié.

Les règles édictées dans la section « Raccordement électrique » restent applicables. Par ailleurs, toutes les opérations de maintenance indiquées ci-dessous doivent être réalisées après mise hors tension de l'appareil.

Sauf mention contraire explicite, les essais consécutifs au remplacement d'une pièce ne doivent être réalisés qu'une fois l'appareil remonté dans sa configuration d'usine.



AVERTISSEMENT

Consignes relatives aux opérations de maintenance ou de réglage sur un appareil gaz ou mettant en œuvre l'énergie gaz :

- Il est impératif d'interrompre l'alimentation de l'appareil en gaz en cas d'intervention sur l'une des pièces du circuit gaz de l'appareil (Utiliser la vanne de barrage prévue à cet effet). Cette consigne ne s'applique pas aux opérations nécessitant la présence de gaz dans le système (Ex. : Contrôle de la pression).
- Bien que nos appareils soient pré-réglés selon les caractéristiques du réseau gaz au lieu d'installation (Nature de gaz, pression de gaz attendue), des ajustements du réglage d'air peuvent s'avérer nécessaire lors de l'installation.
- Lors du contrôle de la pression, merci d'effectuer votre mesure sur les prises de pression de rampes et non des robinets.

Les règles édictées dans la section « Raccordement gaz » restent applicables. Par ailleurs, toutes les opérations de maintenance indiquées ci-dessous doivent être réalisées après fermeture de la vanne de barrage alimentant l'appareil.

Sauf mention contraire explicite, les essais consécutifs au remplacement d'une pièce ne doivent être réalisés qu'une fois l'appareil remonté dans sa configuration d'usine.

1. VÉRIFICATIONS PÉRIODIQUES

Dans des conditions normales d'utilisation, il est recommandé de réviser l'appareil une fois par an. Cette révision devra, en plus du contrôle du fonctionnement général de l'appareil, inclure à minima :

- La vérification du bon état général des composants électriques et mécaniques.
- La vérification de l'aspect des câbles et connexions (Aspect, serrage).
- La vérification des organes de régulation et sécurité.
- La réalisation d'un graissage des robinets gaz

2. CHANGEMENT INJECTEUR MARMITE

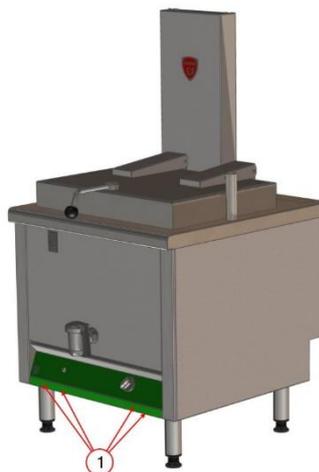


ATTENTION

En cas de changement d'injecteur, s'assurer, à l'issue de son remplacement, que le circuit gaz au point de raccordement injecteur / Porte injecteur est étanche.

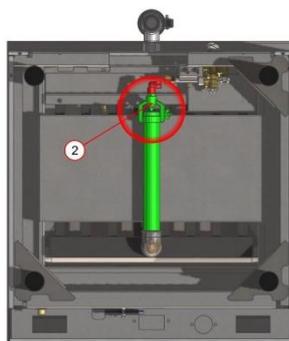
Etape n°1 – Dépose du capot de commande

- a. Dévisser les 4 vis du capot commande. Rep1
- b. Déposer le capot.



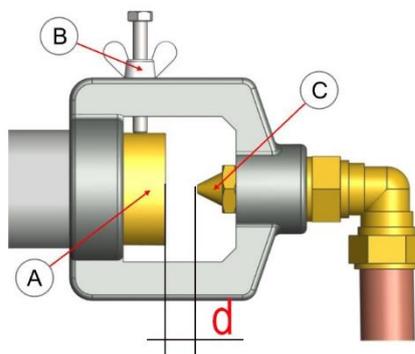
Etape n°2 – Accéder aux injecteurs

- a. Vous avez accès à l'injecteur. Rep 2



Etape n°3 – Changer les injecteurs

- La venturi est accessible.
- Débloquer l'écrou de la bague d'air (Rep B et A).
- Déposer l'injecteur (Rep C), le remplacer par l'injecteur souhaité (Voir tableau de réglage gaz ci-dessous).
- Régler la distance « d » en fonction des données du tableau 2 ci-dessous.
- Bloquer l'écrou (Rep B).
- Sceller après réglage.



AVERTISSEMENT

En cas de changement d'injecteur, après le remplacement de celui-ci s'assurer de l'étanchéité du circuit gaz au point de raccordement injecteur/ porte injecteur.

3. CONTROLE DE LA PRESSION

Le contrôle de pression du gaz doit être réalisé à l'issue de l'installation de l'appareil. En effet, une pression de gaz trop faible peut avoir une incidence sur le fonctionnement de l'appareil pouvant se traduire par des performances dégradées (Puissance réelle du foyer inférieure à la puissance annoncée, rendement insatisfaisant, ...), voire, dans certains cas, le dysfonctionnement complet de l'appareil (Le foyer ne s'allume pas).

En cas de dysfonctionnement sur la partie gaz d'un appareil, il est possible que notre service après-vente vous demande d'effectuer un relevé de la pression du gaz.

Le paragraphe suivant décrit le mode opératoire à suivre afin de réaliser une mesure pertinente de pression sur votre appareil.

Une fois le panneau de commande déposé, il est alors possible d'accéder à la rampe gaz, il s'agit du tube sur lequel est monté le robinet gaz de l'appareil, puis :

- Repérer la prise de pression située sur la rampe et le dévisser. La visse située à l'intérieur de la prise de pression. (Voir figure)
- Brancher votre manomètre sur la prise.
- Mettre en fonction tous les appareils raccordés sur la même ligne gaz.
- Relever la pression

Une fois la mesure réalisée, n'oubliez pas de visser à fond la vis de la prise de pression, puis contrôler l'étanchéité de la jonction.

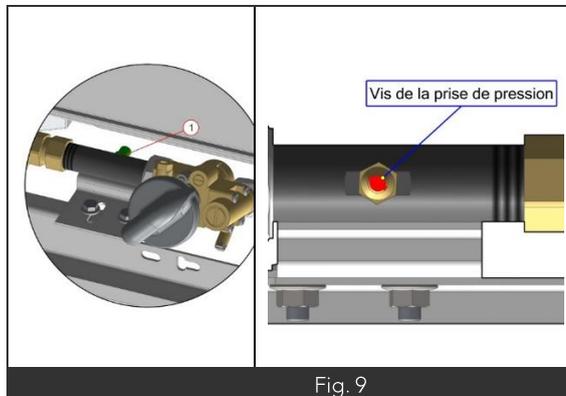


Fig. 9



INFORMATION

Astuce :

La prise de pression peut également servir d'orifice de purge pour le circuit gaz avant la mise en service de l'appareil.

4. REGLAGE DE LA COMBUSTION (INJECTEURS, APPORT EN AIR)

4.1. Tableaux de réglage 60-150-200 CD

Gaz de référence sous pression nominale	Repère gravé sur l'injecteur		Réglage d'air (mm)		Débit calorifique minimal	Débit réduit
	Brûleur principal	Veilleuse	Brûleur principal	Veilleuse		
Pro 800 150						
G20-20mb	3.80	0.40	3		25.6	
G31-37mb	2.50	0.20	4		25.6	
Pro 900 200						
G20-20mb	4.20	0.40	5		31.40	
G31-37mb	2.80	0.20	6		31.40	
Pro 800-900 60CD						
G20-20mb	2.50	0.40	0		11.6	
G31-37mb	1.70	0.20	0		11.6	

4.2. Réglage des débits réduits –

- 1- Déposer la manette du robinet dont le débit réduit doit être ajusté
- 2- Déposer le panneau de commande selon les instructions du paragraphe 2 de cette section.
- 3- Repositionner la manette sur le robinet.
- 4- Mettre le foyer à régler en service, en position « ralenti » ou débit réduit
- 5- À l'aide d'un tournevis plat, agir sur la vis de ralenti (Fig. 10 – Rep. 2).
Le réglage est correct quand le brûleur ne s'éteint pas lors du passage du débit maxi au débit mini.

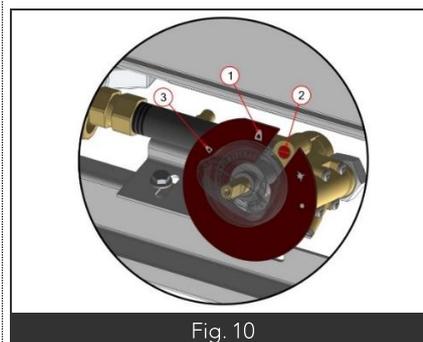
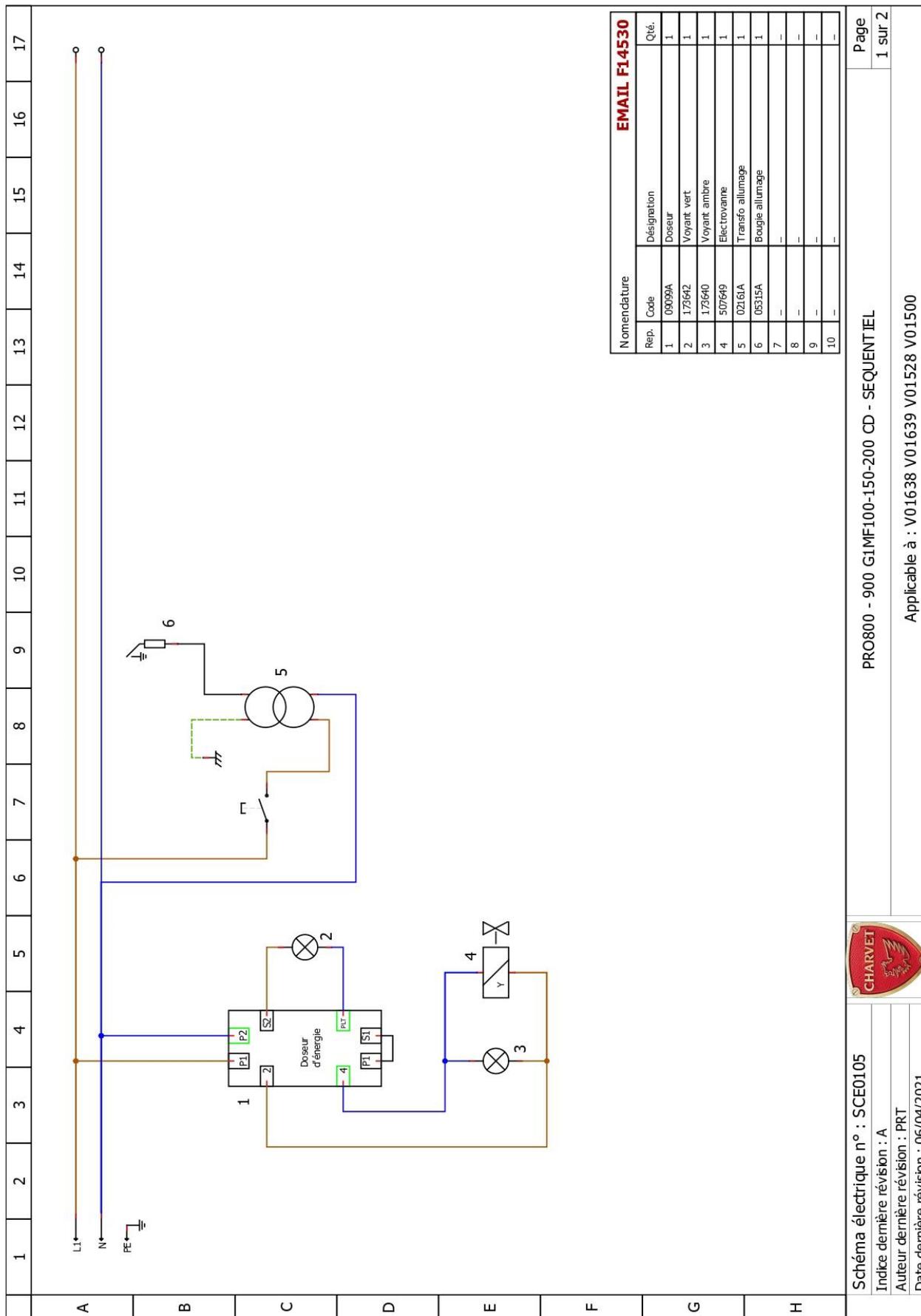


Fig. 10

SCHÉMAS ÉLECTRIQUES & GAZ



Nomenclature			
Rep.	Code	Désignation	Qté.
1	09090A	Doseur	1
2	173642	Voyant vert	1
3	173640	Voyant ambre	1
4	507649	Electrovanne	1
5	02161A	Transfo allumage	1
6	05315A	Bougie allumage	1
7	-	-	-
8	-	-	-
9	-	-	-
10	-	-	-

EMAIL F14530



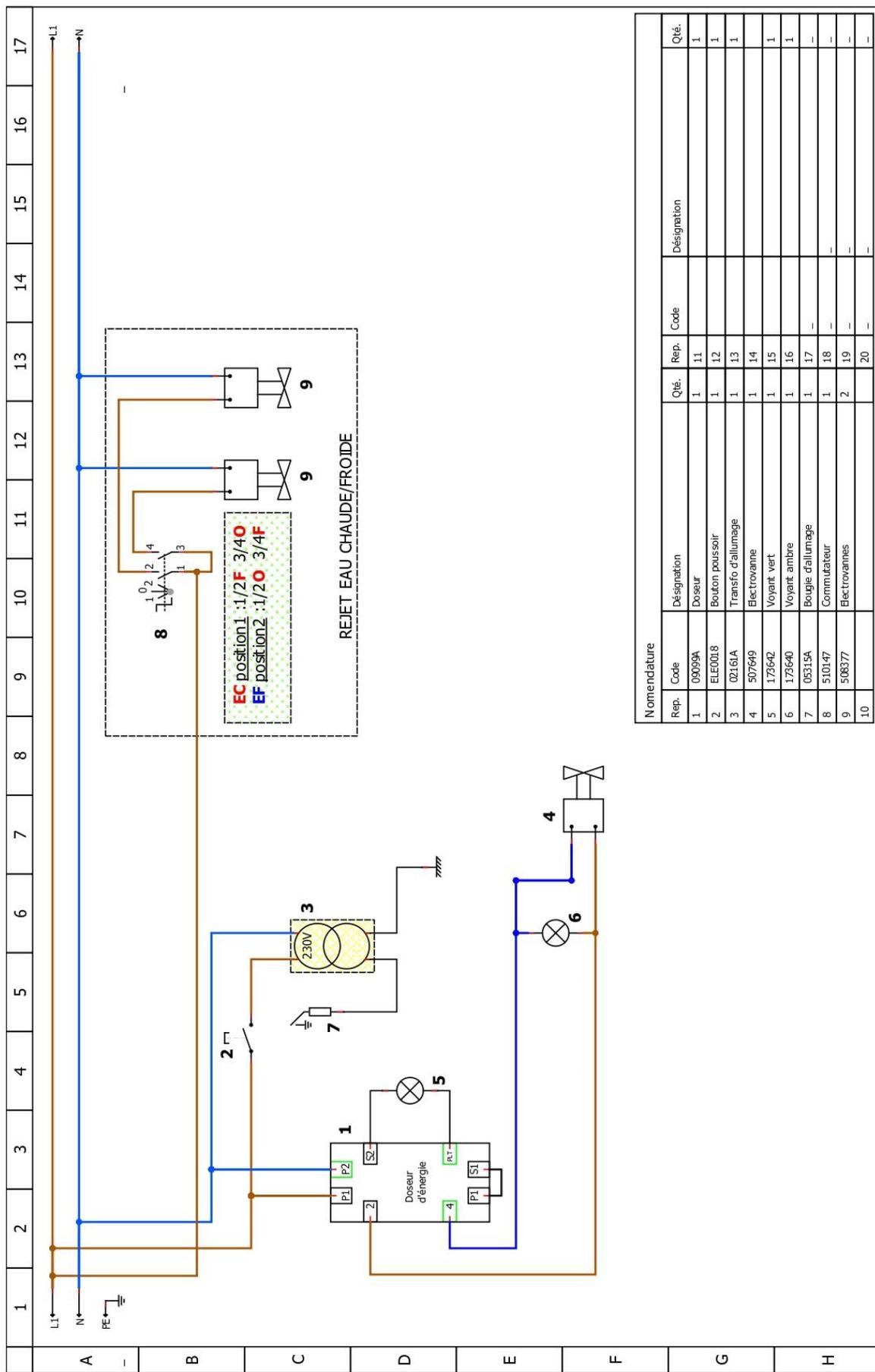
Schéma électrique n° : SCE0105
 Indice dernière révision : A
 Auteur dernière révision : PRT
 Date dernière révision : 06/04/2021

PRO800 - 900 G1MF100-150-200 CD - SEQUENTIEL

Page
1 sur 2

Applicable à : V01638 V01639 V01528 V01500





Rep.	Code	Désignation	Qté.	Rep.	Code	Désignation	Qté.
1	09099A	Doseur	1	11			1
2	ELE0018	Bouton poussoir	1	12			1
3	02161A	Transfo d'allumage	1	13			1
4	507649	Electrovanne	1	14			1
5	173642	Voyant vert	1	15			1
6	173640	Voyant ambré	1	16			1
7	05315A	Bougie d'allumage	1	17			1
8	510147	Commutateur	1	18			1
9	508377	Electrovannes	2	19			1
10				20			1

Nomenclature

PRO800_PRO900 - G1MF100-150-200 CD - SEQUENTIEL ET REJET FIXE

Page 2 sur 2

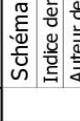
Applicable à : V01638 V01639 V01528 V01500

Schema électrique n° : SCE0105

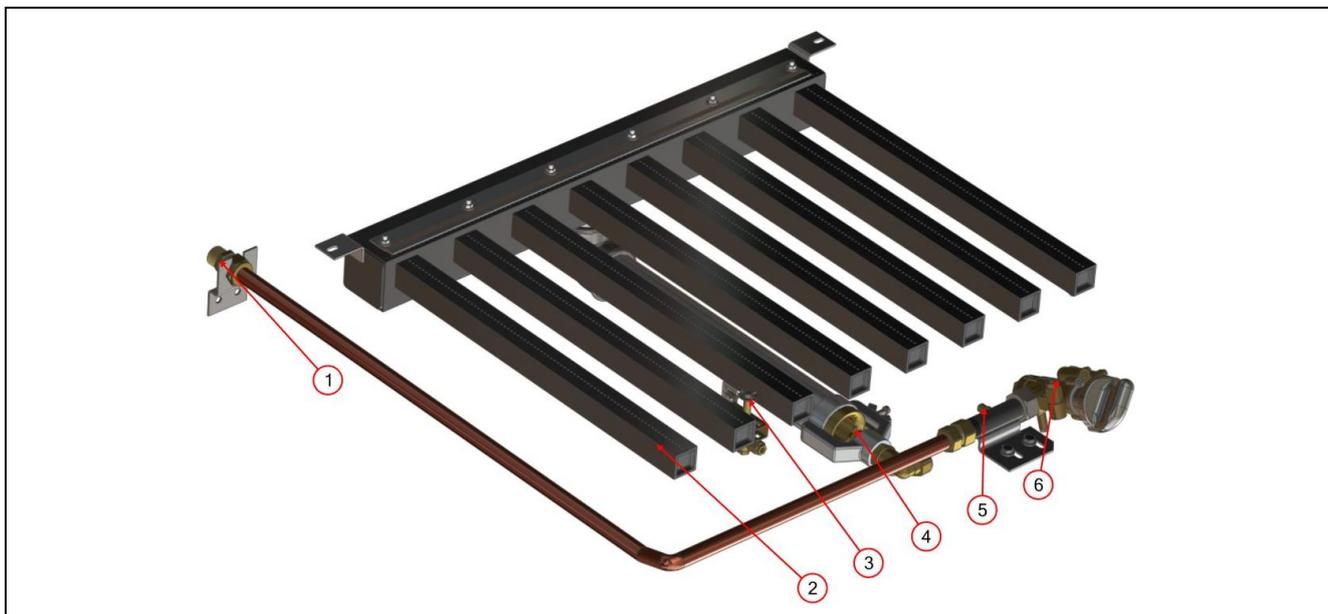
Indice dernière révision :

Auteur dernière révision : PRT

Date dernière révision : 20/07/2023



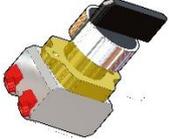
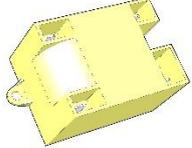
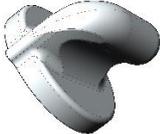
1. SCHEMA GAZ



Nomenclature

Rep.	Désignation	
1	Raccordement gaz 15x21	08755A
2	Brûleur Marmite chauffe directe	F04544
3	Veilleuse brûleur	07551A
4	Injecteur	
	Rame équipée	F15545
5	Prise de pression robinet gaz	00469A
6	Robinet gaz	00312A

PIÈCES DE PREMIÈRE NÉCESSITÉ

Code	Désignation	Visuel	Code	Désignation	Visuel
173640	Voyant ambre 230V		09099A	Doseur d'énergie 230V	
173642	Voyant vert 230V		03013A	Câble haute tension	
507649	Electrovanne		03917A	Robinet de vidange	
508377	Electrovanne		506541	Brûleur	
510147	Commutateur		07551A	Veilleuse	
05315A	Bougie d'allumage		02161A	Transformateur d'allumage	
Ele0018	Bouton allumage		203496	Indicateur d'eau chaude/froide pour rejet	
203829	Ensemble rejet inox		00312A	Robinet gaz	
505690	Manette gaz		501146	Manette doseur	

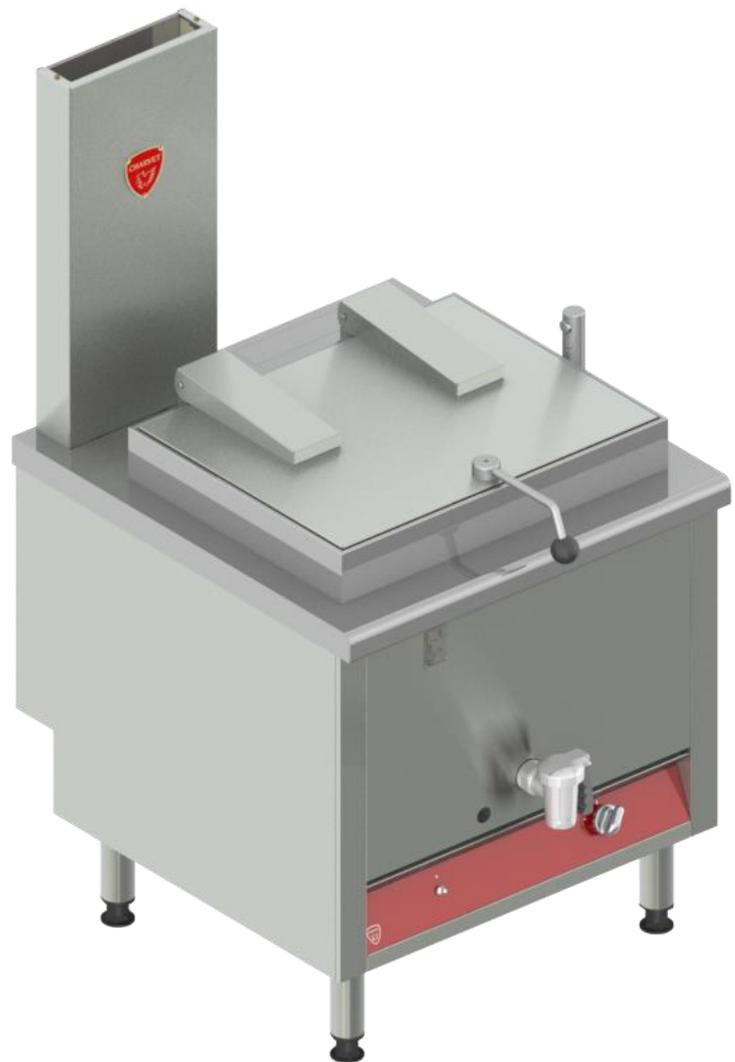


PRO800-900

LES AUTHENTIQUES DE LA CUISSON

MARMITE CHAUFFE DIRECTE

NOTICE D'UTILISATION



NOTICE D'UTILISATION

FR_PRO800-900_MARMITE CD/C_REV. ---
Rédigé par LLA le 05/07/23
Révisé par --- le

APPLICABLE A :

V01639	V01500	V01637	V02517	

SOMMAIRE

INTRODUCTION _____ 1

1. AVANT-PROPOS _____	1
2. CONTACTS UTILES _____	1
3. GARANTIE _____	1
4. RESTRICTIONS D'USAGE _____	1
5. RECYCLAGE DE L'APPAREIL EN FIN DE VIE _____	1

UTILISATION _____ 2

1. AVERTISSEMENTS _____	2
2. PANNEAU DE COMMANDE _____	2
3. AVANT LA PREMIERE MISE EN ROUTE _____	3
4. TEST DES FONCTIONS _____	3
5. UTILISATION NORMALE _____	3
5.1. Utilisation régulation séquentielle _____	3
6. MISE HORS SERVICE _____	3

NETTOYAGE & ENTRETIEN _____ 4

1. AVERTISSEMENTS _____	4
2. NETTOYAGE DES HABILLAGES _____	4
3. NETTOYAGE DE LA CUVE _____	4



HISTORIQUE DES RÉVISIONS

Indice de révision	Auteur de la révision	Date de la révision	Nature de la révision



INTRODUCTION

1. AVANT-PROPOS

Nous vous remercions d'avoir choisi les équipements Charvet pour votre installation. Nos équipements sont conçus et fabriqués en France par nos équipes, engagées à la poursuite de cinq objectifs : La robustesse, la performance, l'hygiène, l'ergonomie, et la sécurité. Si toutefois, et malgré notre engagement et nos efforts, vous rencontriez un problème avec l'un de nos produits, notre service après-vente est à votre écoute.

2. CONTACTS UTILES

Pour toute information, ou demande d'ordre commerciale :

✉ info@charvet.fr

☎ +33 (0) 4 76 06 64 22

Pour toute demande d'assistance technique, notre SAV :

✉ sav@charvet-sa.fr

☎ +33 (0) 4 76 06 64 22

3. GARANTIE



INFORMATION

La garantie est portée sur le contrat de vente. Pour toute installation, ou intervention sous garantie, s'adresser à un revendeur agréé. Par ailleurs, nous vous rappelons que la garantie CHARVET ne couvre pas les détériorations imputables à une mauvaise installation, utilisation ou à un entretien inadéquat. Merci de bien vouloir lire cette notice dans son intégralité.

4. RESTRICTIONS D'USAGE



INFORMATION

Cet appareil ne doit être utilisé que par des personnes qualifiées. Il convient que l'installateur dispense une formation à l'utilisation de l'appareil à l'issue de l'installation. Cette formation doit donner lieu à la remise de la notice d'utilisation de l'appareil à l'utilisateur final.

La société CHARVET rappelle par ailleurs que ses appareils ne sont pas conçus pour être utilisés par des personnes aux capacités physiques, sensorielles, ou intellectuelles réduites, à moins que ces dernières soient sous la surveillance d'une personne engageant sa responsabilité et pouvant garantir leur sécurité.

5. RECYCLAGE DE L'APPAREIL EN FIN DE VIE



INFORMATION

Exclusivement pour la France :

Conformément au décret n°2014-928 du 19 Août 2014, relatif à l'élimination des déchets et équipements électriques et électroniques, la société Paul CHARVET assure l'organisation et le financement de la collecte et du traitement des EEEs professionnels mis sur le marché à partir du 13.08.2005. À ce titre, la société CHARVET adhère à ECOLOGIC, éco-organisme agréé par l'état.

Modalités de prise en charge :

En fin de vie, le matériel devra être palettisé et mis à disposition du transporteur sur un lieu accessible. Sauf circonstances exceptionnelles, le matériel ne devra pas avoir été démantelé, même partiellement. Dans le cas contraire, la société CHARVET se réserve le droit de refacturer les coûts de traitement et de prise en charge. Par ailleurs, toutes les demandes inférieures à 500 Kgs devront faire l'objet, soit d'un apport volontaire à un point de collecte, soit d'un enlèvement chez l'utilisateur final qui sera à sa charge en dessous de 500 Kgs.

Pour toute demande d'enlèvement :



www.e-dechet.com

+33 (0) 1 30 57 79 14



UTILISATION

1. AVERTISSEMENTS



AVERTISSEMENT

Cet appareil est conçu pour une utilisation professionnelle, Par conséquent, il doit être utilisé par du personnel qualifié, dans le cadre prévu et selon les instructions du présent document.
Toute utilisation anormale de cet équipement pourrait avoir des conséquences sur son fonctionnement, mais aussi sur la sécurité des biens et des personnes.

Cet appareil est équipé de plusieurs organes de sécurité. En cas de dysfonctionnement, merci de mettre l'appareil hors alimentations (électricité, gaz, eau, ...) et contacter un installateur qualifié pour intervention.

- **Ne pas tenter de réparer un appareil défectueux par vous-même, en cas de dysfonctionnement, merci de consigner l'appareil (l'isoler de ses sources d'alimentation, et limiter son accès aux seules personnes habilitées), dans l'attente de l'intervention de l'installateur.**
- **Ne pas utiliser un appareil en cas de mise en sécurité de ce dernier, ne pas tenter de by-passer le/les dispositifs de sécurité de l'appareil.**
- **Ne jamais faire fonctionner un appareil, en particulier à vide, sans surveillance.**
- **Ce matériel doit être révisé à minima une fois par an par un installateur qualifié.**
- **Certaines pièces de cet appareil sont protégées par le fabricant, en cas de défaillance, il convient de faire intervenir l'installateur pour remplacement ou réparation.**

Ni la société CHARVET, ni la société d'installation, ne pourraient être tenues pour responsables des dégradations et/ou blessures consécutives à un mauvais entretien, une mauvaise utilisation, ou modification non-autorisée de cet appareil.



AVERTISSEMENT

La marmite n'est pas destinée à la cuisson en bain d'huile. (Norme EN 203-2-8)

Toute utilisation anormale de l'appareil pourra avoir des conséquences sur le bon fonctionnement de ce dernier ou pour la sécurité des biens et des personnes.

Notre responsabilité ne saurait être engagée.

L'utilisation prolongée à vide de la marmite et sans surveillance peut endommager l'appareil

Attention à l'échappement de vapeur lors de l'ouverture du couvercle

Lors du vidage de la cuve, se tenir en dehors de la zone d'éclaboussures autour du caniveau.

Les parois de la cuve, le couvercle, le corps du robinet de vidange peuvent être très chaud.

Ne manœuvrer le robinet de vidange et le couvercle que par les poignées prévues à cet effet.

2. PANNEAU DE COMMANDE

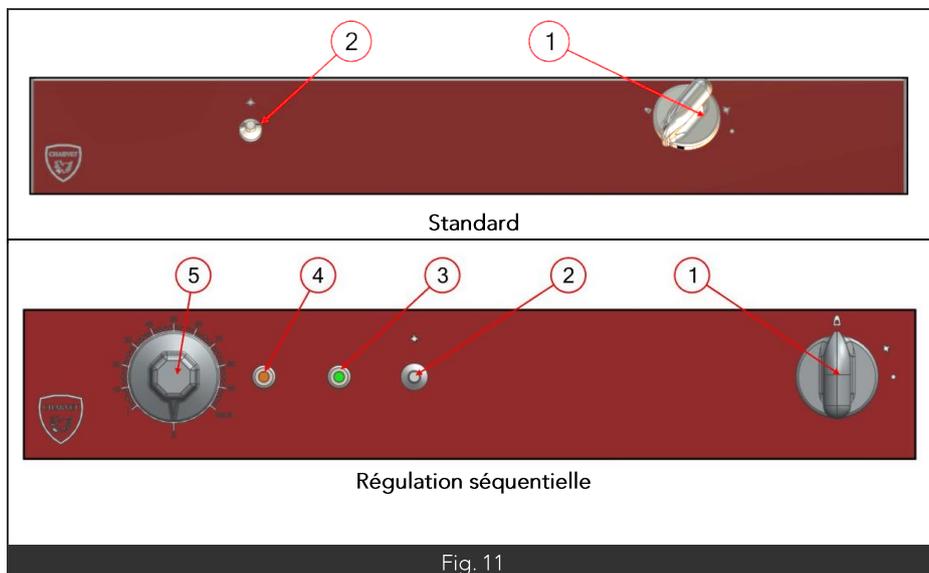


Fig. 11

Nomenclature

Rep.	Désignation
1	Manette gaz
2	Bouton d'allumage
3	Voyant vert
4	Voyant ambre « fonction brûleur »
5	Manette doseur d'énergie

3. AVANT LA PREMIERE MISE EN ROUTE

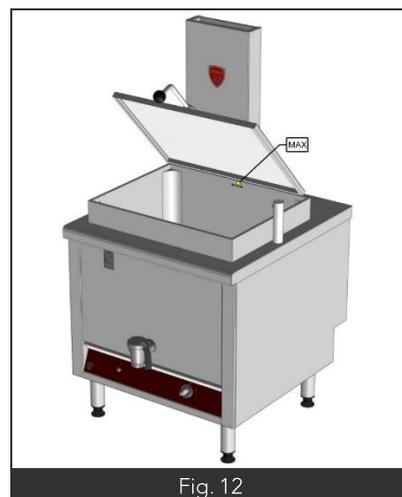
- Avant la première mise en service, il est conseillé de nettoyer l'appareil afin de retirer les poussières ou impuretés accumulées durant la période de stockage.
- Retirer tous les plastiques de protection des aciers inoxydables.
- S'assurer que les organes de commande sont fonctionnels.
- Nettoyer la cuve avant toute utilisation.

4. TEST DES FONCTIONS

Avant de réaliser le test des fonctions, alimenter l'appareil en gaz (Ouvrir la vanne de barrage en amont), et en électricité (Si l'appareil est équipé d'une fonction ou option électrique).

5. UTILISATION NORMALE

- Remplir la cuve (Entre les niveaux min. et max., voir fig. ci-contre).
- Pousser et tourner la manette de commande du brûleur.
- Vers la gauche jusqu'au cran de volant du robinet (Index du volant en face de l'étincelle)
- Appuyer à fond sur le volant et en même temps agir sur le bouton poussoir d'allumage.
- En cas de non-fonctionnement de l'allumage électrique, l'allumage manuel reste possible en présentant une flamme par l'orifice de contrôle de flamme.
- Maintenir le volant appuyé durant quelques secondes (5 à 15 s environ) avant de relâcher la pression.
- La veilleuse doit rester allumée. Renouveler l'opération en cas d'échec.
- La veilleuse allumée tourner le volant sur la gauche jusqu'à la position (index du volant en face de la grande flamme), le brûleur fonctionne à sa puissance nominale.
- En tournant jusqu'à la position suivante (index du volant en face de la petite flamme) on obtient le ralenti.



5.1. Utilisation régulation séquentielle

MISE EN SERVICE (option régulation séquentielle) sauf pour le V02517-V01637

- Remplir la cuve (Entre les niveaux min. et max., voir fig. ci-contre).
- Pousser et tourner la manette de commande du brûleur.
- Vers la gauche jusqu'au cran de volant du robinet (Index du volant en face de l'étincelle)
- Appuyer à fond sur le volant et en même temps agir sur le bouton poussoir d'allumage.
- En cas de non-fonctionnement de l'allumage électrique, l'allumage manuel reste possible en présentant une flamme par l'orifice de contrôle de flamme.
- Maintenir le volant appuyé durant quelques secondes (5 à 15 s environ) avant de relâcher la pression.
- La veilleuse doit rester allumée. Renouveler l'opération en cas d'échec.
- La veilleuse allumée tourner le volant sur la gauche jusqu'à la position (index du volant en face de la grande flamme), le brûleur fonctionne à sa puissance nominale.
- En tournant jusqu'à la position suivante (index du volant en face de la petite flamme) on obtient le ralenti.
- Après l'étape : « maintenir la manette poussée à fond. »
- Appuyer sur le bouton d'allumage (Rep 2)
- Après que la veilleuse soit allumée
- Le brûleur est en fonctionnement le voyant ambre s'allume.
- Tourner la manette du doseur d'énergie sur la position désirée de 1 à 12

6. MISE HORS SERVICE

En fin de journée, ramener tous les organes de commandes de l'appareil en position « Arrêt » (Position 0 ou ●), le voyant blanc puis procéder au nettoyage de l'appareil selon les instructions de la section suivante.

NETTOYAGE & ENTRETIEN

1. AVERTISSEMENTS



AVERTISSEMENT

Avant de procéder au nettoyage de l'appareil, veiller à ce que la température des éléments à manipuler soit supportable ou vous équiper de protections adaptées.

Préférer nettoyer et entretenir cet équipement après l'avoir mis hors tension.

Cet appareil ne doit pas être nettoyé aux moyens de projections d'eau, de jets d'eau sous pression ou de vapeur d'eau.

L'utilisation d'eau de javel et/ou acide, même très dilués, est absolument proscrite.

2. NETTOYAGE DES HABILLAGES

Le nettoyage des habillages sera réalisé avec une éponge mouillée à l'eau savonneuse (Ou autre produit détergent neutre). Pour le dessus, hors fonction, il est possible d'utiliser une éponge à récurer si nécessaire, en prenant soin de frotter dans le sens du polissage (Risque d'altération de l'aspect de l'appareil ou du dessus).

3. NETTOYAGE DE LA CUVE

Ce nettoyage peut être réalisé par détrempage, lavage à l'eau et produit d'entretien de lavage vaisselle.

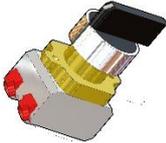
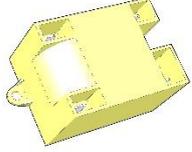
Lors de salage « au gros sel » des aliments en cuisson sèche ou semi humide dans la cuve, on rincera abondamment le fond de cuve à grandes eaux pour éliminer tous les restes de sel, évitant ainsi le risque de piquûre de l'acier inoxydable.

4. NETTOYAGE BRULEUR

Merci de faire appel à votre installateur pour toute intervention sur le brûleur.

Il est proscrit de nettoyer le brûleur à l'eau.

PIÈCES DE PREMIÈRE NÉCESSITÉ

Code	Désignation	Visuel	Code	Désignation	Visuel
173640	Voyant ambre 230V		09099A	Doseur d'énergie 230V	
173642	Voyant vert 230V		03013A	Câble haute tension	
507649	Electrovanne		03917A	Robinet de vidange	
508377	Electrovanne		506541	Brûleur	
510147	Commutateur		07551A	Veilleuse	
05315A	Bougie d'allumage		02161A	Transformateur d'allumage	
Ele0018	Bouton allumage		203496	Indicateur d'eau chaude/froide pour rejet	
203829	Ensemble rejet inox		00312A	Robinet gaz	
505690	Manette gaz		501146	Manette doseur	